

REFERENT CANTOU (H/F/X)
Contrat de remplacement à durée indéterminée – Temps plein
Niveau BH ou C

En vue d'assurer la qualité du service rendu à ses résidents, le CPAS de Forest recrute pour sa Maison de repos et de Vie, le Val des Roses, un référent Cantou à la Maison de repos du CPAS « Val des Roses » un contrat de remplacement, qui travaillera sous la supervision de l'Infirmière en chef coordinatrice.

Entrée en fonction : dès que possible

MISSION DE L'ETABLISSEMENT

Le Val des Roses est la maison de repos du CPAS de Forest. L'Institution a une capacité d'accueil de 160 lits et se partage entre prise en charge de type « maison de repos » et « maison de repos de soins ». Une attention toute particulière est accordée aux résidents désorientés, qui sont accueillis au sein de 5 petites unités de vie (Cantous) spécialement adaptées.

Soucieux d'améliorer le bien-être des aînés et de maintenir une qualité de vie pour chacun, nous développons un projet de vie autour de la personne âgée et de sa citoyenneté.

Nos résidents doivent demeurer partie prenante des décisions qui les concernent. Cette approche personnalisée implique une attention particulière au respect de la diversité, qu'elle soit philosophique, culturelle ou sociale.

Le Val des Roses met à disposition une multitude de services soutenus par : un personnel infirmier et aide-soignant, des kinésithérapeutes, une logopède, une ergothérapeute, un service psychosocial, un médecin coordinateur, une personne de référence pour la désorientation, des référents Cantou, des animateurs, un service technique et logistique.

MISSION

Le référent Cantou a pour mission d'offrir les meilleures conditions de vie aux résidents des CANTOUS en s'attachant à poursuivre et à favoriser la dimension humaine afin de s'aligner sur les fondements de l'Institution et du projet de vie : respect de la dignité de chaque résident et s'adapter au rythme de l'individu, à ses besoins et à ses attentes.

Il a également pour mission de s'assurer que l'ensemble des équipes fonctionne dans le respect du projet de vie des unités adaptées et de la Maison de repos.

Il est en outre le garant du projet de vie des résidents et le coordinateur entre la famille, les proches, les équipes de la Maison de repos et le résident.

ACTIVITES

- Accueillir les résidents et leur famille (figure d'hôte principal pour le résident, accueil des familles et figure d'interlocuteur privilégié) et accompagner ces personnes (recueil des habitudes de vie des résidents, élaboration et suivi du projet individuel de chaque résident, accompagner les résidents en individuel ou en petits groupes pour des activités adaptées ou lors d'animations);
- Favoriser l'autonomie et le bien-être des résidents, assurer l'aide humaine et/ou matérielle nécessaire en compensation des difficultés vécues par les résidents et stimuler les résidents par la réalisation d'activités internes ou externes;
- Organiser le quotidien de l'Unité (contrôle de la bonne application des règles d'hygiène, contrôle de la qualité de la restauration, rédaction du bon repas, commandes aux services respectifs des denrées nécessaires et du matériel nécessaire au bon déroulement de la vie dans l'Unité, prise de rendez-vous « bien-être » pour les résidents, embellissement de leur lieu de vie tout en tenant compte du facteur « désorientation », adaptation de l'environnement à la dépendance);
- Solliciter au maximum l'entraide pluridisciplinaire, animer et coordonner les réunions en collaboration avec l'infirmière en chef, collaborer avec l'équipe Animations pour l'organisation d'activités, veiller à l'intégration des stagiaires dans l'Unité de vie
- Être le garant du respect du projet de vie de l'Unité.

COMPETENCES

- Communiquer de manière adaptée tant de manière verbale que non-verbale ;
- Observer et anticiper les situations sujettes à conflit et observer le non-verbal exprimé par les résidents afin de repérer leur état émotionnel ;
- Réagir de manière adéquate aux troubles du comportement ;
- Stimuler positivement la personne pendant les soins ;
- Respecter le rythme des résidents ;
- Stimuler et apaiser les personnes âgées désorientées par l'utilisation des cinq sens ;
- Communiquer de manière adaptée avec les familles et créer avec celles-ci une relation de confiance ;
- Connaître les techniques relationnelles (Snoezelen, Humanitude, soins relationnels, Montessori) et connaître les troubles liés à la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés ;
- Faire preuve de créativité lors de la mise en place d'activités ;
- Pouvoir organiser le travail en fonction des priorités ;
- Pratiquer une communication empathique et faire preuve d'écoute active ;
- Faire preuve d'engagement personnel, être autonome, gérer son stress, être capable de s'adapter, écouter et intégrer le feedback ;

- Respecter le fonctionnement, la structure et la culture de l'organisation ;
- Traiter les données professionnelles et les données d'ordre privé avec la discrétion adéquate.

COMPETENCES REQUISES

- Diplôme requis : Bachelier ou CESS : aide-soignant, personnel de réactivation (éducateur, assistant social, assistant en psychologie, ergothérapeute)
- Expérience de minimum 1 an dans l'accompagnement de personnes démentes et désorientées est un atout
- Bonne connaissance de la 2^e langue nationale, être en possession du Selor (articles 8 & 10) ou être disposé à l'obtenir

NOUS OFFRONS

- Un Contrat de remplacement temps plein
- Un horaire de travail de 36h/semaine (horaire fixe avec une exception pour certaines activités)
- Un régime de congés attractifs (secteur public)
- Une rémunération à l'échelle barémique BH1 pour les profils disposant d'un bachelier utile à la fonction (salaire mensuel brut indexé pour un temps plein de 2.974,26 € sans ancienneté et de 3.531,94 € avec une reprise de 10 ans d'ancienneté) ou C1 pour les profils ne disposant pas d'un bachelier utile à la fonction (salaire mensuel brut indexé pour un temps plein de 2.516,71 € sans ancienneté et de 2.978,50 € avec une reprise de 10 ans d'ancienneté)
- Une évolution de carrière contribuant à augmenter le salaire
- La reconnaissance des anciennetés dans le secteur privé pour un maximum de 6 années et la reconnaissance des anciennetés dans le secteur public de manière illimitée
- La prise en charge à 100% des frais de déplacement en transports en commun ainsi qu'une indemnité vélo ou piéton
- La prime de bilinguisme sur base de l'obtention du certificat linguistique du SELOR
- Les chèques repas d'une valeur faciale de 8,00 €
- Le bénéfice des avantages offerts par le Service social collectif : primes individuelles, primes de circonstances, assurance hospitalisation à prix attractif, réductions et avantages divers sur la plateforme Benefits at work
- L'octroi du 2e pilier de pension à raison de 3% de la rémunération brute annuelle
- La possibilité de bénéficier de la statutarisation sous certaines conditions

INFORMATIONS SUR LA FONCTION

Veillez contacter Madame Sarah HERBINIA : sarah.herbinia@cpas1190.brussels

MODALITE D'INTRODUCTION DES CANDIDATURES

Votre dossier de candidature comportera les documents suivants :

- Une lettre de motivation
- Un CV
- Une copie du diplôme
- Une copie de votre carte d'identité

Les candidatures incomplètes ou hors délai ne seront pas prises en considération.

Votre dossier de candidature sera adressé au CPAS de Forest à l'attention du Service des Ressources Humaines, **PAR E-MAIL UNIQUEMENT**, rh-dev@cpas1190.brussels en mentionnant dans l'objet du courriel la référence : **04RC/VDR/2024**

Clôture des candidatures : Dimanche 11/08/2024 à minuit